

## Agence Départementale d'Information sur le Logement

Je vous informe qu'une permanence de l'ADIL du Loiret se tiendra à Saint-Aignan-Le-Jaillard (salle des associations en face de la mairie, rue de la Mairie) le jeudi 22 août 2019 de 14h à 16h30.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous renvoyer vos administrés qui auraient des questions concernant le logement. N'hésitez pas à partager cette information par voie d'affichage ou sur votre site internet.

**2019**

### VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT VENEZ RENCONTRER UNE JURISTE DE L'ADIL.

(AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Des juristes spécialisés en droit immobilier répondent **gratuitement** à toutes vos questions sur le logement : sur les relations propriétaires-locataires, la décence des logements, un projet d'achat d'un logement, les aides à l'amélioration de l'habitat, les relations de voisinage, les questions relatives au démarchage à domicile... N'hésitez pas à venir les rencontrer.

**Consultations de 14h à 16h30**

**CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ**

**Contactez-nous au : 02 38 62 47 07**

ADIL - Espace Info Énergie du Loiret  
adil.eie@adil45.org  
www.adil45.org

adil<sub>45</sub> INFO ÉNERGIE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE LOIRET

Municipalité	Date
Germigny-des-Prés	23 MAI
Bray-Saint-Aignan	28 NOVEMBRE
Gully	25 JUILLET
Saint-Benoît-sur-Loire	25 AVRIL
Les Bordes	27 JUN
Bonnée	25 AVRIL
Saint-Père-sur-Loire	26 DÉCEMBRE
Ouzouer-sur-Loire	22 AOÛT
Neuvy-en-Sullias	28 MARS
Sully-sur-Loire	26 DÉCEMBRE
Saint-Aignan-le-Jaillard	22 AOÛT
Dampierre-en-Burly	27 JUN
Viglain	28 MARS
Lion-en-Sullias	22 AOÛT
Isdes	24 OCTOBRE
Villemurlin	26 DÉCEMBRE
Saint-Florent	26 DÉCEMBRE
Cerdon	26 SEPTEMBRE



Thilali **BOUDJEMA**  
*Conseillère juriste*  
**ADIL du Loiret - Espace Info Énergie**

1 bis rue Saint Euverte • 45000 Orléans  
02 38 62 47 07  
boudjema@adi45.org - www.adi45.org



## DU NOUVEAU DANS LE DISPOSITIF VISALE, DISPOSITIF D'ACTION LOGEMENT

Un cautionnement des loyers encore plus sécurisant pour les bailleurs (prise en charge des loyers sur **la totalité du bail** jusqu'à 36 mois de loyers impayés), et ouvert à tous les étudiants et alternants pour tous types de logement...

**VISALE C'EST SIMPLE, RAPIDE ET GRATUIT.**



**VISALE.FR**

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ  
L'ADIL AU **02 38 62 47 07**  
OU CONSULTEZ  
LE SITE **VISALE.FR**

**VISALE.FR**  
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

**ActionLogement**